

■ Règles de validation

1) Admissibilité

Pour être déclaré admissible, l'étudiant doit avoir obtenu un total de 60 points sur 120 aux matières d'admissibilité portant sur les matières suivantes :

- **UE1 : Immeubles et sociétés**

- Droit et fiscalité des sociétés et des groupements - DER Droit commercial général.

- **UE3 : Personnes et familles**

- Droit de la famille - Droit des obligations et des contrats - DER Droit civil notarial.

L'étudiant qui n'a pas obtenu l'admissibilité ne peut se présenter aux épreuves d'admission et est déclaré ajourné.

2) Admission

Pour être déclaré admis, l'étudiant doit avoir obtenu un total de 60 points sur 120 aux matières d'admission portant sur les matières suivantes :

- **UE1 : Immeubles et sociétés**

- Droit de l'urbanisme et de la construction - Séminaires Droit immobilier et construction.

- **UE2 : Pratique notariale**

- Droit international privé¹ - Droit rural - Pratique notariale - Langue étrangère.

- **UE4 : Fiscalité**

- Fiscalité immobilière - Rapport de stage.

3) Validation du master

Le master est validé lorsque l'étudiant est déclaré admis à la fois aux épreuves d'admissibilité et aux épreuves d'admission.

4) Attribution d'une mention

La mention est attribuée en fonction de la moyenne obtenue sur l'ensemble des notes de l'admissibilité et de l'admission. Ce mode de calcul vaut uniquement pour l'attribution d'une mention. Il ne peut en aucun cas aboutir à la validation de l'année par compensation.

Un bonus sport de 6 points maximum aux épreuves d'admissibilité et aux épreuves d'admission peut être attribué à l'étudiant qui suit assidûment une activité sportive (voir conditions auprès du SUAPS).

■ Régime salarié

Après accord du responsable pédagogique, possibilité de scinder l'année en deux.

• 13 Août 2013

Localisation des cours :

Pôle juridique et judiciaire - Place Pey-Berland à Bordeaux

Secrétariat :

Mme Frédérique Larricq - Tél : 33 (0)5 56 84 29 42



UNIVERSITÉ MONTESQUIEU
BORDEAUX IV



master 2

spécialité professionnelle

Droit notarial

Responsable : Philippe DELMAS SAINT HILAIRE, professeur

2013

2014

téléchargement du dossier de candidature

entre le 15 avril et le 31 mai sur www.u-bordeaux4.fr

Scolarité de la Faculté de droit et science politique

avenue Léon Duguit - 33608 Pessac

tél. : 33 (0)5 56 84 40 57 - fax : 33 (0)5 56 84 54 60

masterdroit@u-bordeaux4.fr • www.u-bordeaux4.fr



■ Compétences visées dans la formation

Renforcement de la spécialisation en Droit notarial, Droit, fiscalité et gestion du patrimoine privé.

Emplois préparés :

- Notaires.
- Techniques de recherche d'emploi : suivi des offres dans la presse spécialisée et propositions spontanées.

■ Objectifs professionnels et débouchés

Former de futurs notaires.

Cette formation constitue la 1^{ère} année du diplôme supérieur de notariat (DSN).

■ Modalités d'admission

■ **Pré-requis** : Pas d'accès direct.

■ **Mode de sélection**

Examen du dossier académique de l'étudiant en prenant en considération les mentions obtenues en DEUG et Licence en Droit.

Priorité aux étudiants ayant suivi en 1^{ère} année les enseignements assortis de travaux dirigés dans les matières du parcours de droit notarial (droit patrimonial de la famille, régimes matrimoniaux, successions et libéralités, droit commercial ou droit fiscal).

Il est également tenu compte des stages et expériences diverses en lien avec l'activité notariale.

■ Organisation des études et équipe pédagogique

Semestre 1 : 158 h

Unité 1 : 96 h

- Droit de l'urbanisme et de la construction, M. GRELLOIS Ch., professeur, (15 h) et M. MIRIEU de LABARRE E., maître de conférences, (10 h).
- Droit et fiscalité des sociétés et des groupements, Mme SAUTONIE L., professeur, (25 h).
- Séminaires de droit immobilier et droit de la construction, (21 h), Mlle MATET V., consultante au CRIDON, docteur en droit (12 h), "Les avants contrats, les lotissements et divisions au sol, Maître BENTEJAC E., notaire à Bordeaux (9 h).
- Directions d'Etudes et de Recherches Droit commercial général, MM. RAFFRAY R. et EMY Ph., maîtres de conférences, (25 h).

Unité 2 : 62 h

- Droit international privé, M. FONGARO E., maître de conférences, (14 h).
- Droit rural, M. ROUSSEL F., consultant au CRIDON, docteur en droit, (10 h).
- Pratique notariale, MM. PLAZY J.M., et PIETTE G., professeurs, (18 h).
- Langue vivante (20 h).

Semestre 2 : 125 h

Unité 3 : 100 h

- Droit de la famille, M. WICKER G., professeur, (25 h).
- Droit des obligations et des contrats, M. DELMAS ST HILAIRE Ph., professeur, (25 h).
- Directions d'études et de recherches droit civil notarial, M. ARRAULT, consultant au CRIDON, (25 h).
- Séminaire de droit fiscal des affaires (25 h), "Le droit fiscal des affaires", M. PRISSE, avocat spécialisé en fiscalité, docteur en droit (22 h), et "La présentation de la loi de finances", Mlle MOLINIER J., juriste fiscaliste, (3 h).

Unité 4 : 25 h

- Fiscalité immobilière, M. MAUBLANC J.-P., professeur, (25 h).
- Rapport de stage.

■ **Examens** : Il est organisé une session unique d'examens.

1) Une session en juin pour l'admissibilité portant sur les matières suivantes :

- Droit et fiscalité des sociétés et des groupements (UE1) (écrit).
- Droit de la famille et droit des obligations et des contrats (UE3) (écrit).
- DER Droit commercial général (UE1).
- DER Droit civil notarial (UE3).

2) Une session en septembre pour l'admission portant sur les matières suivantes :

- Droit de l'urbanisme et de la construction et séminaires Droit immobilier et droit de la construction (UE1).
- Matières de l'UE2.
- Matières de l'UE4.

■ **Stage** : 1 mois minimum dans un office de notaire.

■ **Modalités d'examens**

Les écrits terminaux sont rédigés sur des copies respectant l'anonymat.

Toute absence à l'examen est sanctionnée par un zéro, que cette absence soit ou non justifiée.

L'étudiant est considéré comme absent s'il se présente avec un retard supérieur à 15 minutes après le début de l'épreuve.

Master II «Droit, Economie, Gestion»

Mention : Droit privé

Spécialité professionnelle : Droit notarial

Premier semestre		Total semestre : 158 h – 30 ECTS					
UE 1 : Immeubles et sociétés		TOTAL : 100 h			Total ECTS : 19		
Matières	Volume horaire		Barème		ECTS	Examen terminal	
	TD	Cours	Contrôle continu	Contrôle terminal		Nature	Durée
Droit et fiscalité des sociétés et des groupements		25h		/40	8	Ecrit	5h
DER Droit commercial général		25h	/20		3		
Droit de l'urbanisme et de la construction		25h			8	Exposé discussion	
Séminaires Droit immobilier et construction		25h		/40			
Total / 100 – Capitalisation de l'UE à partir de 50 points							
UE 2 : Pratique notariale		TOTAL : 58 h			Total ECTS : 11		
Matières	Volume horaire		Barème		ECTS	Examen terminal	
	TD	Cours	Contrôle continu	Contrôle terminal		Nature	Durée
Droit international privé ¹		10h			8	Tirage au sort – Oral	
Droit rural		10h		/20			
Pratique notariale		18h					
Langue étrangère		20h		/20	3	Oral	
Total / 40 – Capitalisation de l'UE à partir de 20 points							
Total du semestre / 140 - Capitalisation du semestre à partir de 70 points.							

¹ commun avec M2R Droit international.

P. DELMAS SAINT HILAIRE - 13 Août 2013

Master II «Droit, Economie, Gestion»

Mention : Droit privé

Spécialité professionnelle : Droit notarial

Deuxième semestre		Total semestre : 125 h – 30 ECTS					
UE 3 : Personnes et familles		TOTAL : 100 h			Total ECTS : 22		
Matières	Volume horaire		Barème		ECTS	Examen terminal	
	Cours	Contrôle continu	Contrôle terminal	Nature		Durée	
Droit de la famille	25h		/40	14	Ecrit	5h	
Droit des obligations et des contrats	25h						
DER Droit civil notarial	25h	/20		8			
Séminaire Droit fiscal des affaires	25h	Pas d'évaluation					
Total / 60 – Capitalisation de l'UE à partir de 30 points.							
UE 4 : Fiscalité		TOTAL : 25 h			Total ECTS : 8		
Matières	Volume horaire		Barème		ECTS	Examen terminal	
	Cours	Contrôle continu	Contrôle Terminal	Nature		Durée	
Fiscalité immobilière	25		/20	7	Oral		
Rapport de stage			/20	1			
Total / 40 – Capitalisation de l'UE à partir de 20 points.							
Total du semestre / 100 - Capitalisation du semestre à partir de 50 points.							

¹ commun avec M2R droit international.

P. DELMAS SAINT HILAIRE - 13 Août 2013